



Litige pour resiliation de contrat

Par anyiolka

Bonjour,

Je vien de résilié mon contrat téléphonique avec SFR avant la date d'anniversaire, en accord avec eux car je ne pouvait plus payé mon forfait.

ce matin, j'ai reçu une facture de 439,04?? se qui correspont au 9mois de contrat restant.

quand je les ai appelé,ils mon dit que c'était normal vu que j'avais résilié avant la date. Pourtant j'avais bien signalé dans mon courrier que c'était pour perte d'emploi.

Qu'est qu'on peut faire?

peut on lancé une procédure contre SFR?

Merci d'avance

Par pat76

Bonjour

Vous avez un accord écrit de SFR?

Vous aviez résilié le contrat par lettre recommandée avec avis de réception?

Qu'indiquent les conditions générales dans le cas d'une résiliation de l'abonnement avant la date anniversaire?